

Myriam PREVOT

Le mardi de 13h à 18h

Le mercredi de 9h à 12 h et de 13h à 18h

Le vendredi de 13h à 17h30

Réf : 2021

Cahors, le mardi 15 septembre 2020

Objet : Formations à la qualification de **A2** (arbitre de chaise de niveau 2)

Madame, Monsieur le Président,

Comme tous les ans, la commission arbitrage organise des séances de formation aux examens de juge arbitre de compétitions par équipes au niveau régional (A2).

La durée de chaque séance est de 2h30 environ, les formations auront lieu le :

1^{ère} Séance : Samedi 31/10 à Cahors et/ou Figeac (10h à 12h30)

2^{ème} séance : Samedi 31/10 à Cahors et/ou Figeac (14h à 16h30)

Le lieu sera déterminé en fonction des candidats.

Les documents et fascicules nécessaires à la préparation seront fournis lors de la 1^{ère} séance.

Examen théorique : Samedi 07 novembre 2020 à 14 h au TC Cahors

Conditions et pièces à fournir : Être licencié(e) pour la saison sportive 2021.

1. être JAE1 depuis 1 an au moins
2. participation aux frais d'achat des fascicules (le cas échéant) : 10 € (à l'ordre du CODEP tennis Lot)

La date limite d'inscription est fixée au Samedi 19 octobre 2020, date de réception au CODEP de l'ensemble des pièces demandées ci-dessus.

Avec nos sincères remerciements,

La commission départementale d'arbitrage

Elodie Massalve et Thierry Montagne

Avec la collaboration de Xavier Combes et Xavier Sodoyer



**COMITÉ
LOT**



**LIGUE
OCCITANIE**
Pyrénées - Méditerranée

Demande d'inscription à l'examen 2021 de juge-arbitre de compétitions par équipes (A2)

(Date limite de réception des inscriptions : Samedi 19 octobre 2020)

CLUB : N° DE CLUB : 60 46 0

Responsable :

Téléphone(s) :

E mail :

Juge arbitre de compétition par équipes – A2

Nom : Prénom :

Né le : N° de licence :

Adresse :

Téléphone(s) :

Email :